



Sommaire

4	Mot d'accueil de Johann N. Schneider-Ammann, Conseiller fédéral
6	Editorial
8	Etude de positionnement
10	«Un soutien qui tombait à pic»
13	«L'aventure de l'indépendance»
14	La Fondation Pestalozzi: Partenaire incontournable
17	«...sans soucis financiers»
18	Traductrice danseuse ou danseuse traductrice?
21	Situations spécifiques aux régions de montagne
22	Activités 2010
24	Manifestation destinée au cercle des mécènes
27	Membres du cercle des mécènes
28	Nous nous présentons
34	Répartition des boursiers
35	Formations suivies
36	Dons
37	Legs de Marguerite Mislin-Peter
38	Finances 2010
40	Bilan 2010
41	Compte d'exploitation 2010
42	Tableau de financement 2010
44	Tableau de variation du capital 2010
46	Annexe aux comptes annuels 2010
47	Rapport de l'organe de révision
48	Correspondants locaux
50	Remerciements
51	Conseil de Fondation

Mot d'accueil

de Johann N. Schneider-Ammann, Conseiller fédéral

Madame, Monsieur,

Même dans un pays comme la Suisse, réputé pour la qualité de son système éducatif et formatif, les jeunes ne sont pas égaux face à la formation. La faute au milieu social, à la situation familiale ou à un contexte d'immigration a-t-on coutume de dire. Ce faisant, on oublie souvent que la provenance régionale peut, elle aussi, jouer un rôle. S'il est vrai que l'on peut exiger une certaine souplesse d'un gymnasien ou d'un apprenti en 1^{re} année, cette souplesse a son prix: au-delà des frais de transport, il faut souvent trouver et payer un logement, car les trajets jusqu'au lieu de travail ou de formation sont trop longs.

Ces frais supplémentaires dépassent généralement les capacités du budget familial dans les régions de montagne ou périphériques, ainsi que celui des familles nombreuses. Les bourses ne couvrent en outre qu'une partie de ces frais dans des zones difficiles d'accès. Depuis exactement 50 ans, la Fondation Pestalozzi octroie des bourses et des prêts afin d'assurer une certaine égalité des chances en dépit de conditions financières et régionales difficiles. Chapeau bas! Surtout si l'on pense à l'évolution du système de formation ces dernières années. Dans un monde toujours plus complexe, on ne peut plus être sûr que ce que l'on a appris suffira pour faire carrière et nous satisfaire toute une vie durant.

Bien sûr, on peut miser sur la responsabilité personnelle de chacun, une vertu bien suisse. En matière de formation, la responsabilité personnelle

signifie que chacun saisit les opportunités d'évolution qui s'offrent à lui tout en s'adaptant aux mutations et en se perfectionnant. Mais la volonté de suivre une formation complémentaire ou de se perfectionner, à elle seule, ne suffit pas. Ces démarches ont un prix, que les aspirants doivent souvent payer de leur propre poche.

Grâce à la Fondation Pestalozzi, ceux qui n'en ont pas les moyens ne sont pas sans recours. En 50 ans d'existence, elle a soutenu plus de 5600 boursiers, pour un montant de plus de 35 millions de francs. Au cours des vingt dernières années, notamment, le nombre de jeunes issus des régions de montagne souhaitant suivre une formation a augmenté. Heureusement, durant ce laps de temps, il a aussi été possible de convaincre davantage de personnes de soutenir cette initiative par des dons importants, de sorte que les fonds nécessaires à l'octroi des bourses et des prêts ont pu suivre.

Mes remerciements vont aux organes de la Fondation Pestalozzi ainsi qu'aux nombreux bénévoles actifs dans les différentes régions, qui examinent minutieusement la situation des candidats boursiers et accompagnent ces jeunes durant la première étape – déterminante – de la procédure.

Je souhaite à la Fondation Pestalozzi et à toutes celles et ceux qui travaillent en son nom que leur succès bien mérité continue d'être au rendez-vous, pour que les jeunes des régions périphériques puissent profiter de la grande offre de formation et de perfectionnement proposée en Suisse.

«Je souhaite à la Fondation Pestalozzi et à toutes celles et ceux qui travaillent en son nom que leur succès bien mérité continue d'être au rendez-vous.»





Chers donateurs et amis,

Créée en 1961, la Fondation Pestalozzi entend aider des jeunes aux moyens financiers modestes, issus de régions de montagne ou de contrées reculées de Suisse, à se former et à se perfectionner en leur octroyant des bourses et des prêts sans intérêts.

Or le contexte a bien changé au cours des cinquante dernières années. Les cantons ayant fortement développé leur système de bourses d'études, le soutien est davantage requis pour les formations complémentaires et le perfectionnement ou par des groupes spécifiques. Progressivement, les structures familiales et éducatives dans les régions de montagne se sont alignées sur celles d'une société de plus en plus citadine. Ainsi, les cantons montagnards offrent depuis longtemps déjà un enseignement de qualité et la proportion des boursiers issus de familles rurales a fortement diminué depuis les années 1960.

On observe pourtant une constante: depuis sa création, la Fondation Pestalozzi contribue à accroître la mobilité des jeunes boursiers. En effet, outre sa participation aux frais de formation dans leur région d'origine, elle leur permet de suivre ailleurs un apprentissage, une école ou des études. Il y a cinquante ans, elle faisait figure de pionnier et elle le reste aujourd'hui. Ce qui change, c'est le sens même de la mobilité en politique éducative: il s'étend aussi à la capacité de s'adapter à une formation ou à un perfectionnement spécifique et, partant, à l'évolution de la société et du monde professionnel. Les bourses de la Fondation Pestalozzi apportent une précieuse contribution à cet égard. L'activité de pionnier de l'époque est devenue aujourd'hui une tâche centrale.

Au vu de cette évolution, le Conseil de Fondation a décidé, en cette année de jubilé, d'étudier comment sa propre action pouvait continuer à répondre, après cinquante ans, aux besoins de formation dans la Suisse du XXI^e siècle, notamment dans les régions de montagne. Il a également examiné comment le système des correspondants locaux, unique en son genre, pourrait servir à l'avenir le but de la Fondation et quels défis le Secrétariat devrait relever.

*«S'il se fixe un objectif,
l'homme peut aller plus loin
qu'on ne le pense.»*

Johann Heinrich Pestalozzi (1746-1827)

En outre, il a étudié comment s'assurer, dans le futur, les ressources financières requises.

Les résultats de cette analyse de stratégie ont été présentés le 24 mai 2011, lors de la célébration du jubilé. Nous en retiendrons ici un point essentiel: l'égalité des chances peut être encore améliorée dans certaines régions de montagne et contrées reculées, lesquelles ont plus que jamais besoin d'institutions privées comme la Fondation Pestalozzi, capables d'intervenir de manière rapide et non bureaucratique. Pour y parvenir, il faut notamment se concentrer sur l'élément fondamental que constitue la formation initiale et sur le perfectionnement qui s'inscrit dans le prolongement de celle-ci.

La Fondation a l'intention de s'engager dans un projet pilote de formation précoce. La recherche met clairement en évidence que les possibilités de formation et d'intégration socioculturelle s'améliorent considérablement lorsque les enfants et les jeunes sont sollicités très tôt. Il existe déjà des institutions œuvrant en ce sens dans les centres urbains

et nous pensons que ces principes éducatifs s'appliquent aussi aux régions de montagne dont la pluriculturalité progresse.

La formation précoce des jeunes est un phénomène contemporain, mais elle correspond également à la vision qu'avait déjà Johann Heinrich Pestalozzi. Son concept d'une éducation complète, à la fois intellectuelle, émotionnelle et manuelle, était directement lié à son souhait de voir les enfants recevoir aussi tôt que possible un enseignement structuré, dans une société encore essentiellement rurale à l'époque. Selon son principe, «les enfants de moins de sept ans devraient mieux maîtriser la globalité des connaissances humaines que ne le font actuellement les enfants de douze ans les plus favorisés». Pestalozzi était un pionnier de la formation précoce et notre projet pilote s'inscrit dans la continuité de la voie qu'il a tracée.

Je remercie chaleureusement tous ceux qui soutiennent notre activité, que ce soit par des dons généreux ou par leur investissement personnel. Je remercie particulièrement nos correspondants locaux, le Conseil de Fondation et le Secrétariat qui, en cette année de jubilé, ont œuvré en faveur de l'avenir de la Fondation avec un engagement accru. Je suis certain que nos boursiers joignent leurs remerciements aux miens.

Peter F. Weibel
Président de la Fondation Pestalozzi

Etude de positionnement

Texte de Franco Monti et Philip Sommer, PwC Zurich

En cette année de jubilé, le Conseil de Fondation a mené une étude de positionnement avec le concours gracieux de la société de conseil PricewaterhouseCoopers (PwC).

La Fondation Pestalozzi fête ses cinquante ans en 2011, un chiffre qui inspire le respect au regard de l'évolution du monde au cours de ce demi-siècle. L'année 1961 a été marquée par l'abolition par John F. Kennedy de la ségrégation raciale aux Etats-Unis, l'envoi du premier homme dans l'espace et la construction du mur de Berlin.

C'est en 1961 que Monsieur et Madame Honegger ont créé la Fondation Pestalozzi dans le but de promouvoir l'égalité des chances des adolescents et des jeunes adultes issus des régions de montagne.

Un environnement en pleine mutation

Au cours des dernières décennies, le nombre des boursiers cantonaux n'a pas augmenté dans la même proportion que celui des jeunes à former. De plus, le système éducatif subit sans cesse des remaniements: introduction des hautes écoles spécialisées, du modèle de Bologne et de la Loi fédérale sur la formation professionnelle. L'amélioration de la perméabilité multiplie les filières de formation et en allonge la durée.

Sur le plan économique, le revenu national par habitant varie beaucoup d'un canton à l'autre: 115 000 francs suisses à Bâle-Ville contre 38 000 en Valais et dans le Jura. Cet écart considérable montre à quel point les régions de montagne sont encore défavorisées.

Tirer parti des points forts

Le principe des correspondants locaux de la Fondation Pestalozzi est unique en son genre. Depuis le début, ces personnes bien implantées dans les régions étudient les demandes de soutien et aident les jeunes à entrer en contact avec la Fondation même s'ils sont très éloignés de Zurich. Cette précieuse collaboration permet au Secrétariat de la Fondation de fonctionner efficacement avec peu de personnel.

En dépit d'un cadre de référence très développé en matière de formation et de bourses, il y a toujours des laissés-pour-compte. C'est la que la Fondation Pestalozzi dispose d'un grand avantage: celui de pouvoir apporter une aide de façon rapide et non bureaucratique.

«La Fondation Pestalozzi met tout en œuvre pour aider les jeunes à trouver leur place dans le monde professionnel et la société.»

Elsbeth Schmassmann, membre du Conseil de Fondation

L'accent sur la formation initiale et le perfectionnement

Désormais, la Fondation Pestalozzi va axer son soutien davantage encore sur la formation initiale et sur le perfectionnement, qui s'inscrit dans le prolongement de celle-ci. Elle peut accompagner un cursus de A à Z, par exemple de l'apprentissage à la haute école spécialisée, à l'université ou à l'EPF par le biais de la maturité professionnelle et des passerelles.

Les exigences accrues du monde économique ayant pour effet d'allonger la durée des études, l'âge des boursiers augmente. Désormais, les demandes d'aide peuvent être déposées jusqu'à l'âge de 30 ans, la formation devant s'achever à 35 ans au plus tard.

La formation initiale est soutenue par des bourses d'études non remboursables et, comme certains cantons n'accordent guère d'aide pour les formations complémentaires, la Fondation entend encourager celles-ci par des prêts sans intérêts.

Projet pilote de formation précoce

Les études pédagogiques les plus récentes révèlent que Johann-Heinrich Pestalozzi avait raison lorsqu'il affirmait qu'il fallait solliciter les enfants avant l'âge de sept ans. Parmi les pays industrialisés, la Suisse est pourtant celui qui dépense le moins pour la formation des tout-petits. Et les régions de montagne, en particulier, comptent peu d'institutions et de projets allant dans ce sens. Convaincu que les enfants des contrées reculées pourraient tirer profit d'un soutien supplémentaire de la Fondation

Pestalozzi, le Conseil de Fondation a modifié le but de celle-ci.

«La Fondation a pour but de favoriser l'éducation, la formation et le perfectionnement professionnel d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes venant de régions montagneuses et de campagnes retirées, formation qu'ils ne pourraient pas recevoir sans le secours d'une aide extérieure.»

Le Conseil de Fondation est convaincu de pouvoir ainsi affecter judicieusement les dons reçus.

Situation des dons

La pérennité de la Fondation Pestalozzi dépend de revenus stables. Grâce au cercle des mécènes, les dons de particuliers ont nettement augmenté ces dernières années, mais l'analyse révèle qu'il y a encore du potentiel au niveau des entreprises.

Pour exploiter ce potentiel, la Fondation Pestalozzi devra se rapprocher d'un plus grand nombre de sociétés. Pour ce faire, des membres du Conseil de Fondation s'adresseront à des chefs d'entreprise pour obtenir leur concours dans les activités de levée de fonds. Un coffret réunissant des documents d'information et des

«Nous pourrions amener des enfants de moins de sept ans à mieux maîtriser la globalité des connaissances humaines que ne le font actuellement les enfants de douze ans les plus favorisés.»

Johann Heinrich Pestalozzi (1746-1827)

suggestions a été spécialement conçu à cet effet. Cette «Pestalozzi-Box» réunit des propositions de programmes en vue de manifestations en équipe et des idées qui permettront aux

entreprises d'encourager leurs collaborateurs à participer activement à des actions de collecte en faveur de la Fondation.

Le Conseil de Fondation est convaincu que la Fondation Pestalozzi sera bien armée pour affronter le futur grâce à ces trois initiatives stratégiques, dont la mise en œuvre est en préparation actuellement. Il donnera des informations sur l'avancement de ces projets à l'occasion des manifestations du cercle des mécènes et dans les prochains rapports annuels.

«Un soutien qui tombait à pic»

Texte d'Anita Decurtins-Capaul

Pendant la seconde moitié de mes études, la Fondation Pestalozzi m'a apporté un soutien financier précieux qui m'a procuré soulagement et sérénité.

Une fois ma maturité en poche, à l'issue de trois années de préparation à l'AKAD à Zurich dans le cadre d'un cursus de la deuxième chance, j'ai entrepris des études de théologie à Bâle. Mais, au bout d'un an, j'ai préféré m'orienter vers la psychologie à l'Université de Zurich. Après deux ans, j'ai interverti discipline principale et disciplines secondaires, donnant la priorité aux sciences politiques devant la psychologie et le romanche.

Pendant toute cette période de formation, j'ai exercé diverses activités, notamment dans mon village du Val Lumnezia dans les Hauts Grisons: j'ai rédigé des articles pour différents journaux et travaillé dans des associations. Dans le train qui me ramenait à Zurich à la fin d'un weekend, j'ai rencontré un étudiant de l'EPF originaire de Lugnez; il m'a parlé de la Fondation Pestalozzi, me recommandant d'appeler Monsieur Linus Maissen à Disentis.

L'année suivante, j'ai reçu de la Fondation Pestalozzi pour moi-même et ma jeune famille (j'étais devenue mère dans l'intervalle) une aide qui tombait à pic, car à cette époque, j'avais épuisé le «contingent» d'années pendant lesquelles je pouvais percevoir une bourse du Canton des Grisons.

La Fondation Pestalozzi a soutenu notre famille, mon mari étant également étudiant, jusqu'à l'obtention de notre diplôme, ce qui nous a grandement soulagés.

Pendant un peu plus d'un an, nous sommes restés tous deux sans emploi mais, voilà maintenant quatre ans, mon mari a trouvé un poste de rédacteur auprès de Radio Rumantsch à Coire, raison pour laquelle nous nous sommes installés dans les Grisons. Il y a deux ans, une maison d'édition nouvellement créée, spécialisée dans la littérature romanche, a recruté du personnel pour sa direction. Voilà plus d'un an maintenant que je travaille à 60 % pour la Chasa Editura Rumantscha.

Grâce au soutien de la Fondation Pestalozzi, mon mari et moi-même avons pu achever nos études et, suite à un heureux concours de circonstances, mettre nos acquis à profit ici même, dans les Grisons.

«Je travaille depuis plus d'un an pour la maison d'édition Chasa Editura Rumantscha.»



Anita Decurtins-Capaul du Val Lumnezia, ancienne boursière

«L'aventure de l'indépendance»

Texte de Peter Bissig

C'est en 2001 que j'ai achevé ma formation initiale d'ébéniste. En quête d'une solution qui me permettrait de travailler davantage le bois massif tout en exerçant mon esprit inventif, j'ai découvert la profession de sculpteur sur bois, qui associe à merveille créativité et matériau noble.

Grâce au soutien financier de la Fondation Pestalozzi, j'ai pu entreprendre cette deuxième formation à l'école de sculpture sur bois de Brienz, seule ville où cette magnifique profession est enseignée étant donné sa rareté. Je me suis donc établi à Brienz pour trois ans et y j'ai acquis toutes les bases nécessaires. J'ai achevé cette formation en 2005.

«C'est notamment grâce au soutien de la Fondation Pestalozzi que j'ai pu embrasser la profession de mes rêves.»

Malheureusement, il est pratiquement impossible de trouver un emploi salarié dans ce domaine. J'ai donc décidé, la même année, de me mettre à mon compte. Je suis retourné à Isenthal, où j'habite et travaille depuis lors. Cette petite commune de montagne est située à l'extrémité nord-ouest du canton d'Uri, dans une région merveilleuse où je puise mon inspiration. Mon métier ne dépendant pas d'un centre urbain, je peux le pratiquer dans un endroit écarté grâce aux moyens de communication actuels.

Voilà bientôt six ans que je travaille en tant que sculpteur indépendant. Au début, il m'a été difficile de prendre pied dans cette profession. A présent, je gagne bien ma vie en exerçant exclusivement mon art. J'exploite un éventail de techniques

aussi large que possible, de la sculpture traditionnelle, utilisée par exemple dans l'art ornemental, aux œuvres libres que j'expose. J'essaie également de participer à deux ou trois symposiums de sculpture par an. C'est une occasion rêvée de voir des choses différentes et de faire des rencontres intéressantes. En hiver, j'aime substituer la neige et la glace au bois. Si vous souhaitez vous faire une idée plus précise de mes créations, je vous invite à consulter mon site Internet: www.holzbildhauen.ch.

Avec le recul, je peux dire que c'est notamment grâce au soutien de la Fondation Pestalozzi que j'ai pu embrasser la profession de mes rêves. Les innombrables

possibilités offertes par la sculpture et le travail créatif sur bois ne cessent de me fasciner, jour après jour. De plus, gérer au quotidien une activité indépendante avec ses multiples facettes est un véritable défi.

Peter Bissig d'Isenthal, ancien boursier

La fondation Pestalozzi: Partenaire incontournable

Texte d'Eliane Favre

Les relations entre la Fondation Pestalozzi et le Val d'Hérens comptent déjà de nombreuses années.

Avant la création du Centre médico-social subrégional, le correspondant local pour la Fondation était une personnalité de la Vallée, soucieuse de la formation professionnelle de la jeunesse et désireuse d'améliorer l'accès aux formations supérieures par le biais d'un soutien financier supplémentaire aux familles concernées.

Avec l'ouverture du CMS, au début des années 80, les questions sociales se sont professionnalisées et Mme Hanni Meier, assistante sociale, est devenue la correspondante pour la Fondation, fonction que j'ai reprise il y a quelques années et que j'exerce toujours avec le même bonheur.

La fonction de correspondant local favorise les rencontres: rencontres avec les enseignants, les autres professionnels en lien avec la jeunesse, les autorités communales et scolaires, les familles.

A partir de l'introduction d'une demande, les études se prolongeant sur plusieurs années et les familles comptant souvent plusieurs boursiers, les relations se construisent sur du long terme. On fait connaissance avec un(e) adolescent(e) timide qui se cherche encore, et on quitte, plusieurs années plus tard, un(e) jeune adulte diplômé(e), prêt(e) à affronter les difficultés d'une implication dans le monde professionnel.

Alliée à celle de travailleur social, la fonction de correspondant local permet réellement, dans quelques cas par-

ticuliers, d'offrir à des jeunes de milieu défavorisé, la possibilité d'acquérir une formation supérieure en évitant l'endettement ou la surcharge de travail liée à une activité accessoire indispensable. Une bourse d'études est un réel outil de négociation dès lors qu'il s'agit d'influencer le choix professionnel d'un jeune issu d'une famille en détresse financière. Le fait que les bourses soient «garanties» pour toute la durée des études donne une sécurité aux jeunes et également à leurs parents. Avoir bénéficié d'une aide financière pour des études de base (apprentissage ou maturité gymnasiale par exemple) permet d'envisager avec davantage de sérénité les études supérieures.

« Je tiens à remercier ici la Fondation et à émettre des vœux pour que cette collaboration puisse se prolonger à l'avenir. »

Depuis les années que je fonctionne comme intermédiaire entre la Fondation Pestalozzi et les jeunes en formation, j'ai eu l'occasion à maintes reprises d'apprécier ce soutien financier. Grâce à cela, des jeunes de la montagne ont pu entreprendre des études universitaires, suivre des semestres à l'étranger, effectuer des séjours linguistiques. Les plus performants et les plus motivés d'entre eux ont poursuivi leurs études jusqu'à l'obtention d'un doctorat.

La Fondation Pestalozzi est devenue, au fil des années, un partenaire incontournable pour les jeunes de notre vallée, principalement pour ceux d'entre eux qui entreprennent des études universitaires. Chaque année une quarantaine d'entre eux bénéficient d'un soutien financier: en leur nom et au nom de leurs familles, je tiens à remercier ici la Fondation et à émettre des vœux pour que cette collaboration puisse se prolonger à l'avenir.



Eliane Favre et Gladys Theytaz, Val d'Hérens, correspondantes locales

«...sans soucis financiers»

Texte de Louis-Joseph Mayoraz



Louis-Joseph Mayoraz d'Hérémence, boursier

Je m'appelle Louis-Joseph Mayoraz. Il y a de cela cinq bonnes années, avec mon frère, nous partions en Afrique centrale dans des missions chrétiennes, les missionnaires de Saint François de Sales, afin de nous occuper de jeunes enfants orphelins. C'est ce voyage qui m'a décidé à entreprendre des études de systèmes de communication à l'EPFL, malgré l'importance des mathématiques, branche qui ne fut pas ma favorite lors de mes précédentes études... Mais désormais, après cinq années, il me reste finalement à effectuer un projet de master, afin d'obtenir le diplôme d'ingénieur.

Qu'est-ce qui m'a donc décidé à faire ce choix professionnel? La réponse, vous en faites partie. Vous, les systèmes bour-

siers qui aidez financièrement tout étudiant cherchant à accomplir ce qu'il veut devenir professionnellement. L'Etat, qui permet aux étudiants d'avoir de bonnes formations de base et qui met à disposition des études secondaires et supérieures. Enfin, l'industrie, qui recherche des étudiants, qui leur promet un avenir dans le monde du travail. Ce sont tous ces aspects, presque inexistants dans ces pays d'Afrique, qui m'ont décidé à entreprendre des études qui ne s'annonçaient pas des plus faciles.

Grâce à vous, l'argent n'est pas un critère d'échec lorsque l'on s'engage sur la voie de la formation. Les étudiants peuvent se consacrer entièrement à leur instruction et ils

ne sont pas distraits par les problèmes financiers. Cette tranquillité est très précieuse.

Pour ma part et, comme le 70% des étudiants universitaires, il faut aussi, parallèlement à cette aide, travailler. C'est pendant les vacances d'été que je travaille manuellement à l'extérieur. Et cela fait du bien, aussi bien financièrement que physiquement.

Votre fondation aide les personnes de montagne, qui, il faut le dire, ne sont souvent pas sur un pied d'égalité avec les citadins, en matière de frais.

«Sans le soutien de la Fondation Pestalozzi et sans les bourses et les prêts d'honneur octroyés par le Canton du Valais, il m'aurait été impossible d'entreprendre des études.»

En effet, les transports publics, et plus globalement l'essence, coûtent cher de nos jours. Il y a évidemment le loyer qu'il faut payer, lorsque l'on n'habite pas à proximité du lieu d'étude. Cela aussi

coûte cher, puisque de plus en plus rare et difficile à trouver.

Ainsi, vous, la Fondation Pestalozzi, permettez aux montagnards d'entreprendre sereinement leur formation, et ce, malgré la distance qui les sépare de la ville.

Etant le premier de trois frères tous aux études, votre soutien, ainsi que celui des bourses et prêts d'honneur du canton du Valais, m'ont permis de réussir quelque chose qui aurait été impossible sans vous. De tout cœur merci.

«Traductrice danseuse ou danseuse traductrice?»

Texte de Cosima Grand

Deuxième d'une famille de quatre filles, je suis née et j'ai grandi à Loèche, une petite commune du Valais. Mes parents gèrent ensemble une cave à vin. A l'issue de l'école secondaire, j'ai fréquenté le gymnase Spiritus Sanctus de Brigue.

Depuis l'âge de six ans, la danse occupe une grande place dans mon quotidien. Pendant mes années de gymnase, j'ai suivi des cours à Thoune, à Berne et à Lausanne, mais aussi au Conservatoire de danse de Martigny et j'étais membre du groupe de danse «cocoon project» à Loèche.

Après avoir décroché la maturité en 2007, je me suis demandé, comme tant de jeunes de mon âge, ce que j'allais faire: des études ou de la danse? Université en Suisse ou école de danse à l'étranger? J'ai finalement opté pour la seconde solution.

Après trois auditions, deux réponses positives et une négative, j'ai décidé de suivre la formation proposée par le Centre National de Danse Contemporaine (CNDC) à Angers (France), une école ayant bonne réputation, sans aucun doute, mais je ne savais pas trop à quoi m'attendre. J'ai donc fait mes valises et me suis installée en France. Eloignée pour la première fois de ma famille, j'avais un peu le vague à l'âme, mais je savais que, pendant deux ans, j'allais me consacrer entièrement à ma passion. Toutefois, ce que j'avais imaginé ne correspondait pas tout à fait à la réalité. J'ai dû aborder une nouvelle conception pédagogique de la danse qui m'était totalement étrangère. Le CNDC n'avait pas pour but de

former des danseurs accomplis en leur inculquant, par un entraînement quotidien, une technique irréprochable leur permettant de répondre plus tard aux exigences de n'importe quel chorégraphe. Il fallait faire preuve d'individualité, d'initiative personnelle et de sentiment artistique afin de développer un profil individuel de danseur et pouvoir suivre ensuite sa propre voie en tant qu'artiste à part entière. Complètement désorientée au début, j'ai un peu repris pied par la suite, mais c'est seulement avec le recul que je comprends beaucoup de choses que j'y ai vécues.

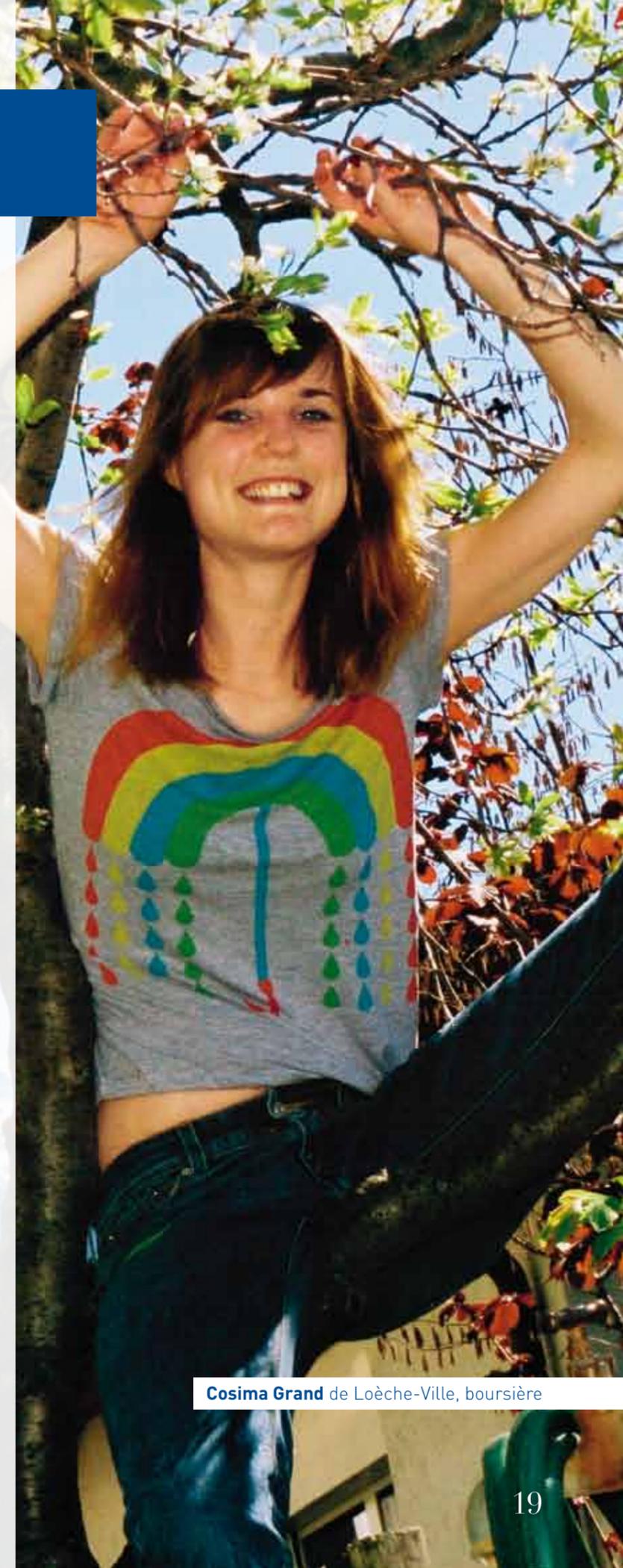
«Il fallait faire preuve d'individualité, d'initiative personnelle et de sentiment artistique.»

Désabusée à ma sortie du CNDC en juin 2009, mon diplôme en poche, je me suis mise en quête de quelque chose de plus concret, de plus stable, que je pourrais mieux appréhender.

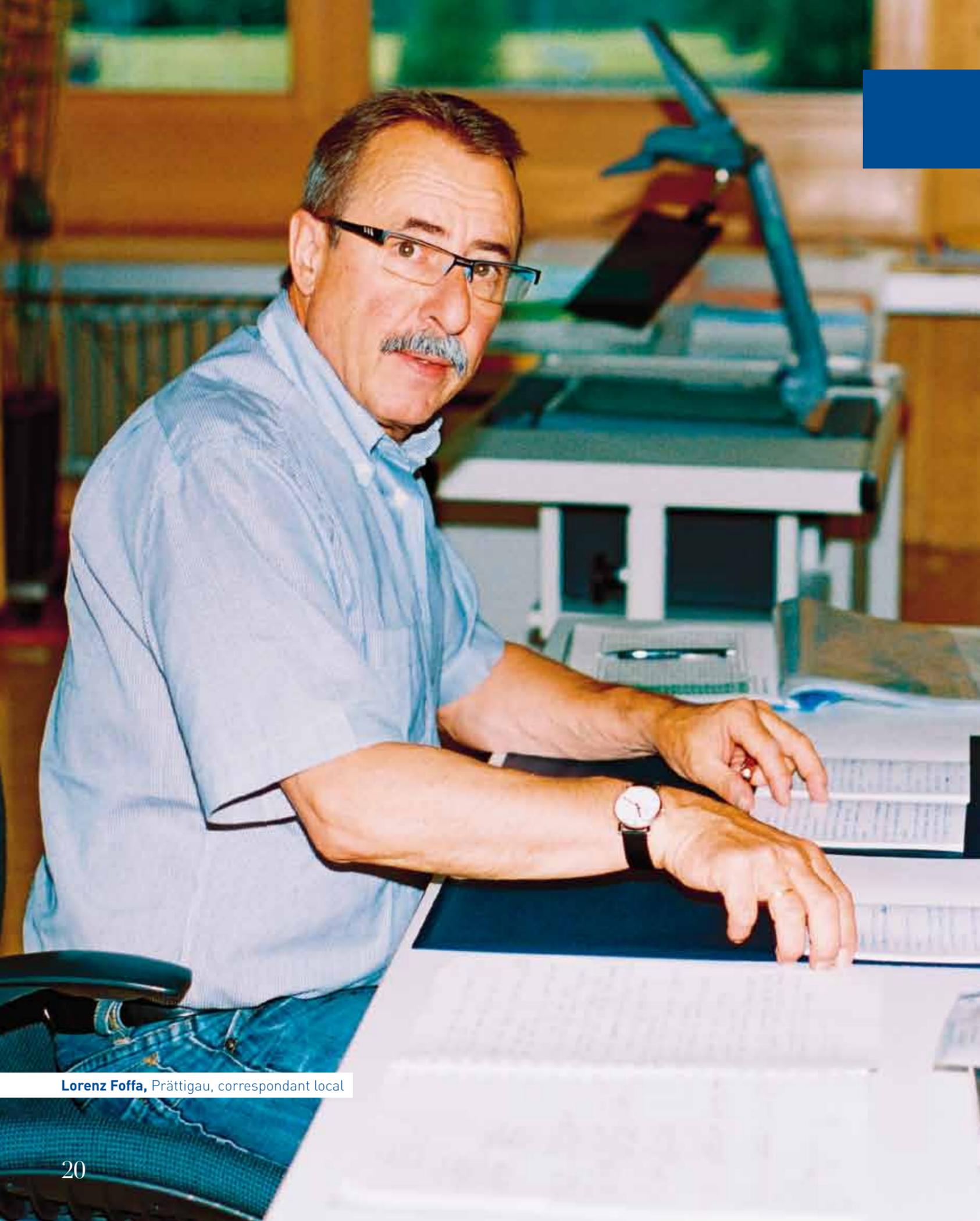
Je me suis donc présentée à l'examen d'admission de l'École de Traduction et d'Interprétation (ETI) de Genève, et l'ai réussi. Depuis septembre 2009, j'y étudie la traduction, ma combinaison linguistique comprenant l'allemand, le français et l'anglais. J'ai retiré de mon séjour en France un atout précieux: la maîtrise du français, qui me facilite à présent la communication et la traduction dans cette langue.

Les premiers temps, j'ai délaissé la danse mais, très vite, la passion m'a reprise. A présent, je suis des cours à Genève, je réalise mes propres projets avec des amis et je participe à l'organisation de l'école de danse «cocoon» que ma mère a fondée il y a dix ans et que j'ai fréquentée moi-même.

L'année prochaine, j'achèverai mon bachelor à l'ETI et me retrouverai confrontée à des questions similaires à celles que je me suis posées après l'obtention de la maturité et du diplôme du CNDC. Que faire ensuite? De la traduction ou de la danse? Un master à l'ETI ou un master en danse? Ou devrais-je quand même tenter ma chance en tant que danseuse? Je finirai bien par trouver. Je pourrai peut-être même combiner mes deux passions: la danse et les langues, comme traductrice danseuse ou comme danseuse traductrice...



Cosima Grand de Loèche-Ville, boursière



Lorenz Foffa, Prättigau, correspondant local

Texte de Lorenz Foffa

Situations spécifiques aux régions de montagne

Les jeunes qui demandent aux correspondants locaux une bourse de la Fondation Pestalozzi se trouvent dans des situations très diverses, dont certaines sont bien spécifiques aux régions de montagne, et c'est à celles-ci que je consacrerai ce bref article. D'autres situations peuvent très bien se rencontrer en milieu urbain également, mais elles découlent davantage d'aspects particuliers de notre structure sociale que de problèmes propres aux populations des campagnes ou de la montagne.

Par exemple, nous rencontrons des mères qui élèvent seules leur enfant en souhaitant pour lui le meilleur avenir possible, mais qui, pour diverses raisons, ne perçoivent pas de pension alimentaire de la part du père. Nous recevons aussi des jeunes qui enre-

prennent une deuxième formation mais ne veulent pas grever davantage le budget familial, qu'ils ont peut-être déjà sollicité auparavant, ni jouir de favoritisme par rapport à leurs frères et sœurs. Dans les régions de montagne, l'éloignement du lieu de formation constitue à lui seul déjà un énorme problème, car il implique souvent de longs trajets, une restauration hors domicile et parfois même le financement d'un logement. Même si le réseau de transports publics y est relativement bien développé, la fréquence de passage est loin d'égaliser celle des agglomérations. Il arrive donc que l'achat d'un véhicule soit la meilleure, voire la seule solution, même s'il peut paraître choquant à première vue qu'un détenteur de

véhicule demande une bourse. Les jeunes envisagent de prendre un logement si c'est nécessaire, mais la plupart préfèrent rester au domicile parental, tellement plus «commode»... En outre, les hautes écoles de notre canton se trouvent toutes dans la capitale, dont la localisation géographique n'est pas centrale. Quant aux hautes écoles spécialisées, elles se situent en contrebas des plaines du Rhin et de la Linth. Le fait que la formation initiale ne marque pas la fin du cursus scolaire n'est pas un phénomène spécifique aux régions de montagne.

Toutefois, entreprendre une seconde série d'études peut y représenter une charge financière supérieure,

«Dans les régions de montagne, l'éloignement du lieu de formation constitue à lui seul déjà un énorme problème.»

car les parents ne doivent, ne veulent ou ne peuvent pas toujours assumer les frais parfois très élevés de plusieurs formations.

Ce qui prête à rire, ce sont les demandes émanant de jeunes dont les parents ont un revenu et une fortune imposables conséquents. «En tant qu'habitants d'une région de montagne, nous avons droit à vos prestations...»

Cette attitude quelque peu égoïste n'échappe généralement pas aux organes chargés d'étudier les requêtes et les fonds sont attribués à ceux qui répondent aux critères définis par la Fondation.

Conseil de Fondation

Lors de sa séance annuelle qui s'est tenue à Zurich le 19 mai 2010, le Conseil de Fondation a approuvé le rapport annuel et les comptes annuels. Le résultat de l'exercice sera crédité au capital de l'organisation.

PricewaterhouseCoopers a vérifié et attesté les comptes.

Le Conseil de Fondation s'est réuni en séance extraordinaire le 21 décembre 2010. A l'ordre du jour figuraient les préparatifs de l'année du jubilé (2011) et la révision de notre stratégie à laquelle PricewaterhouseCoopers apporte son concours. Les constats et décisions en découlant sont présentés dans l'éditorial du présent rapport et dans l'article intitulé «Etude de positionnement».

Départs et élections

Il n'y a aucun départ à signaler. Marisa Roesle et Alois Vinzens, qui se sont présentés pour un mandat au sein du Conseil de Fondation, ont été élus à l'unanimité.

PricewaterhouseCoopers a été réélu organe de révision pour un an.

Comité du Conseil de Fondation

Le Comité du Conseil de Fondation, qui s'est réuni à quatre reprises en 2010, a de nouveau largement discuté de la collecte de fonds, mais aussi des économies possibles. Les contributions régulières du cercle des mécènes revêtent une importance croissante pour la Fondation Pestalozzi.

A l'occasion des 50 ans de la Fondation en 2011, un organe a été constitué dans le but d'étudier de façon approfondie la stratégie de celle-ci. Nous tenons à remercier chaleureuse-

ment PricewaterhouseCoopers de sa généreuse proposition d'effectuer cette analyse à titre gracieux, en collaboration avec le Conseil de Fondation. La révision de la stratégie a fait l'objet de plusieurs réunions, de sorte qu'il a été possible de soumettre une proposition de réorientation au Conseil de Fondation lors de sa séance du 24 mai 2011.

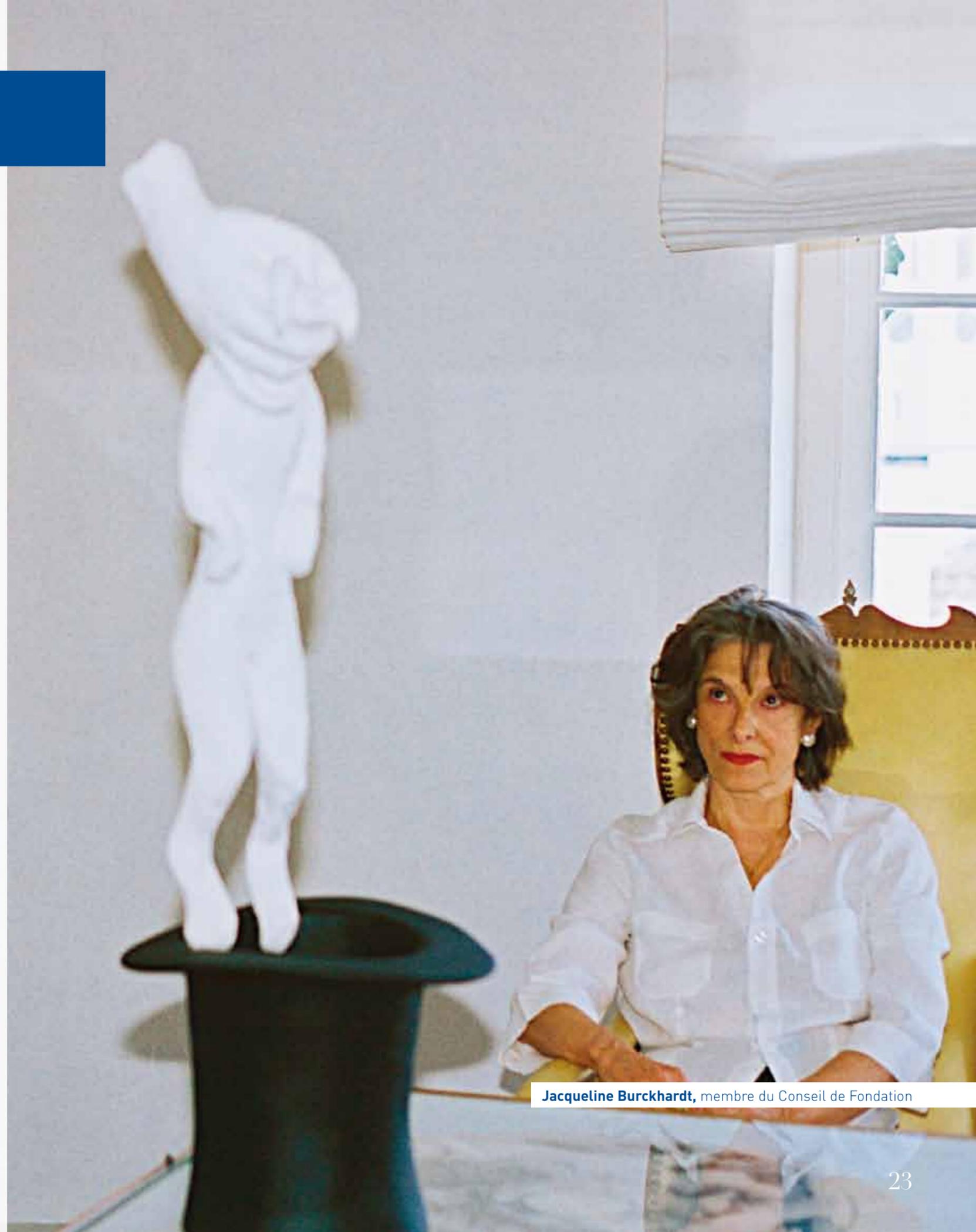
Commission des bourses

La «Commission des bourses» s'est réunie à quatre reprises en 2010 pour statuer sur les demandes présentées et a, à chaque fois, informé le Comité des décisions prises. Si le budget a pu être respecté, c'est notamment grâce à l'application de sa nouvelle politique d'octroi des bourses. Les prescriptions statutaires ont été scrupuleusement observées.

Sur les 513 demandes présentées, 423 ont été approuvées: 222 correspondaient à des demandes de renouvellement et 201 à des demandes initiales. 17% des demandes présentées ont fait l'objet d'un refus.

Les financements ainsi accordés pour l'année se répartissent comme suit: 1,1 million CHF de bourses non remboursables, 68 500 CHF de prêts remboursables et 61 400 CHF de prêts spéciaux. Au cours de l'exercice sous revue, neuf prêts spéciaux, représentant un montant total de 112 600 CHF ont par ailleurs été convertis en bourses après l'obtention du diplôme sanctionnant la fin de la formation.

Depuis sa création en 1961 et jusqu'à la fin décembre 2010, la Fondation Pestalozzi a alloué au total plus de 35,8 millions de CHF à 5 647 jeunes issus de régions de montagne.



Jacqueline Burckhardt, membre du Conseil de Fondation

Manifestation destinée au cercle des mécènes

Le 10 novembre 2010, des membres du cercle des mécènes, des donateurs, des correspondants locaux et des boursiers, soit une centaine d'invités, se sont retrouvés à l'Opéra de Zurich. Après l'allocution de bienvenue de Josef Estermann, Président du Conseil d'administration de l'Opéra, et de Peter F. Weibel, Président de la Fondation Pestalozzi, ils ont découvert les coulisses et plusieurs ateliers notamment ceux qui produisent les costumes les plus divers et les perruques les plus singulières.

Cette visite leur a fait réaliser l'ampleur du travail qui se cache derrière une représentation d'opéra ou de ballet.

Deux cantatrices et une pianiste de l'Opéra Studio International de Zurich leur ont ensuite réservé un moment musical extraordinaire, révélant qu'on ne peut atteindre une telle virtuosité vocale qu'avec une parfaite maîtrise technique, de la volonté et de l'endurance.

Couronnant la soirée, un dîner servi dans la salle des glaces de l'Opéra et au Restaurant Belcanto a donné aux invités l'occasion de s'entretenir avec les correspondants locaux et les boursiers présents pour en apprendre davantage sur les activités de la Fondation Pestalozzi et

mieux appréhender les besoins des jeunes qui suivent une formation.

Nous tenons à remercier ici chaleureusement tous les membres du cercle des mécènes, les donateurs et les amis de la Fondation Pestalozzi pour leur engagement financier et leur soutien idéologique et espérons pouvoir continuer à compter sur leur bienveillance à l'avenir.

Le cercle des mécènes s'est réuni à l'occasion de la manifestation du jubilé organisée le 24 mai 2011.

Nous poursuivrons en 2012 la tradition de la manifestation destinée au cercle des mécènes.

«Il faut connaître son objectif pour trouver la voie qui y mène.»

Lao-Tseu



Marco Ryser de Bonaduz, boursier

Joueur passionné de badminton depuis ma première année d'école, j'ai décroché de nombreux titres et médailles en Suisse et à l'étranger.

Je fréquente l'école de sport de Trogen dans le canton d'Appenzell et m'y entraîne 15 à 20 heures par semaine. Ce n'est bien sûr possible qu'avec le généreux soutien financier de différentes institutions telles que la Fondation Pestalozzi.

Membres du cercle des mécènes

Association faïtière des enseignantes et enseignants suisses, Zurich;
Avina Stiftung, Hurden; Martino P. Bammatter, Steinhausen; Dominique
Barbey, Mies; Giorgio Behr, BBC Group, Buchberg; Barbara Berger,
Pfaffhausen; Margrith Berghoff, Feldmeilen; Markus Berni, Zollikon; Felix
et Regula Bibus, Altendorf; Georges Bindschedler, Gullotti & Partner,
Berne; Alexander Biner, Zoug; Jürg H. Blass, Zumikon; Antoinette
Bodmer-Francillon, Zumikon; Hans C. Bodmer, Rüschtikon; Henry
Bodmer, Abegg Holding AG, Zurich; Margot Bodmer, Zollikerberg; Peter
R. Bruppacher, Zurich; Anton H. Bucher, Küsnacht; Elisabeth et Kaspar V.
Cassani, Uitikon Waldeg; Clariden Leu SA, Zurich; Arthur et Mariann
Decurtins, Herrliberg; Benito E. Denzler, Breganzona; Hans-Ulrich
Doerig, Zumikon; Sergio Ermotti, Montagnola; Hans Erni, Wallisellen;
Josef et Margrit Estermann, Zurich; Fondazione Fidinam, Lugano; Franke
Stiftung, Aarburg; Alain Gloor, Zumikon; Albert Gnägi, Zollikon; Max Gsell,
Berne; Fritz Gutbrodt, Zurich; Christian Hafner, Küsnacht; Nils Hagander,
Küsnacht; Fritz Haselbeck, Zentrum für Unternehmungsführung AG,
Thalwil; Trix Heberlein, Zumikon; Cornelia Heinz-Bommer, Thusis; Hesta AG,
Zoug; Philipp Hildebrand, Zurich; Konrad Hummler, Saint-Gall; Pierre
A. Karrer, Zurich; Robert Kessler, Kessler & Co AG, Zurich; Georg F.
Kraye, Bâle; Helen Leumann, Meggen; Evelyn Lingg, Zurich; Benno A.
Maechler-Bircher, Küsnacht; Werner Merzbacher, Küsnacht; Martin A.
Messner, Feldbach; Carolina Müller-Möhl, Zurich; Hans Müller, Hergiswil;
Peter H. Müller, Zurich; Martin et Christiane Naville, Küsnacht; Markus
R. Neuhaus, PricewaterhouseCoopers SA, Zurich; Adrienne Oltramare,
Cham; Massimo Pedrazzini, Lugano; Ulrich Pestalozzi, Zurich; Milan
Prenosil, Confiserie Sprüngli AG, Zurich; Christian Rahn, Zurich; Ellen
Ringier, Stiftung Humanitas, Zurich; Marisa Roesle, Zurich; Erika Rosen-
berger-Wegelin, Opfikon; Hans Rosenberger, Opfikon; Emil Schaffner,
Feldmeilen; Elisabeth Schlenk, Uitikon Waldeg; Elsbeth Schmassmann,
Dietlikon; Miriam Schofer, Hünenberg; Adam Schreiber, Küsnacht; Willi
Schurter, Lindau; Hans-Rudolf Staiger, Zurich; Sylvia Staub, Zurich; Ursula
Stirnemann, Burgdorf; Ernst Tanner, Lindt & Sprüngli (International) AG,
Kilchberg; Brigit Tettamanti, Grüt; Bruno Valsangiacomo, Zumikon;
Monica Vögele, Küsnacht; Klaus Völlm, Zumikon; F. Peter von Muralt,
Erlenbach; Peter F. et Jacqueline Weibel, Zurich; Thomas Wellauer,
Erlenbach; Kaspar E. A. Wenger, Küsnacht; Heini Wiki, Zumikon; zCapital AG,
Zoug; Egon P. S. Zehnder, Küsnacht; Helen et Heinz Zimmer, Küsnacht;
Stephanie Zuellig, Jona.

Divers mécènes ont préféré garder l'anonymat.
Les membres du cercle des mécènes sont mentionnés par ordre alphabétique.

Nastassja Michel de Delémont, boursière

J'ai grandi dans le Jura, où j'ai fréquenté un établissement de culture générale. Après l'obtention de mon diplôme, j'ai commencé l'École d'études sociales et pédagogiques de Lausanne. Grâce à la Fondation Pestalozzi, je pourrai achever ma formation en été 2013.

Nous nous présentons

Le but de la Fondation

Tout jeune désireux d'apprendre et habitant une région de montagne ou une contrée reculée doit avoir, même en cas de situation financière difficile, la possibilité de suivre une formation professionnelle. Et s'il défend avec persévérance un projet professionnel, il est le bienvenu, pour autant qu'il remplisse les conditions statutaires. Une contrée est dite «reculée» notamment quand le retour quotidien au domicile n'est pas possible ou pas judicieux.

Souvent, la Fondation Pestalozzi peut aussi intervenir là où la loi laisse peu de marge de manœuvre aux cantons. Elle s'intéresse aux destins individuels et ses décisions ne reposent pas uniquement sur des considérations fiscales ou sur la longueur des études. Ce qui compte avant tout, c'est la volonté des requérants d'aller au-delà d'eux-mêmes. La Fondation Pestalozzi apporte son aide de manière impartiale, rapide et non bureaucratique.

L'organisation

La Fondation Pestalozzi est une entreprise moderne, bien gérée et dotée d'une structure de coûts légère, ce qui est d'ailleurs attesté par le label de qualité ZEW (service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons). Des correspondants locaux bénévoles, bien implantés au niveau des régions et possédant une bonne connaissance du terrain, examinent si les conditions de base pour l'octroi d'une bourse sont remplies. Le Secréta-

riat de la Fondation entretient des contacts étroits avec les services cantonaux chargés des bourses d'études en vue d'éviter que trop de ressources soient attribuées à un seul cas. Un Comité du Conseil de Fondation examine minutieusement chaque requête et définit le montant de la bourse, qui est garanti pour toute la durée de la formation. Les demandes de renouvellement permettent d'adapter le montant de la bourse à la situation financière actuelle de son bénéficiaire.

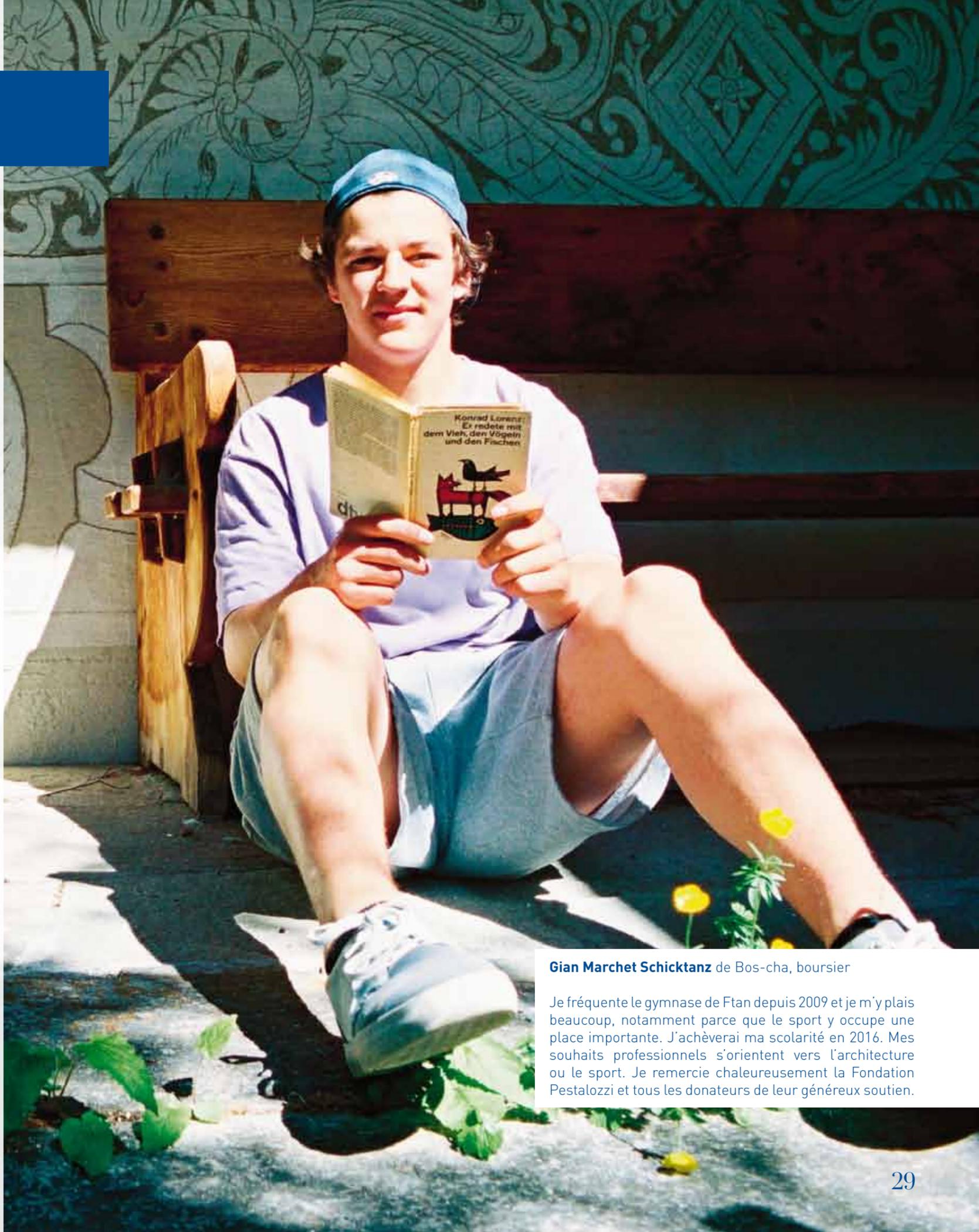
La politique d'octroi des aides financières

La Fondation verse généralement des bourses. Des prêts sans intérêts peuvent être accordés occasionnellement.

«En favorisant l'égalité des chances, la Fondation Pestalozzi œuvre aussi en faveur de l'avenir économique et social des régions.»

Walter Stählin, membre du Conseil de Fondation

La Fondation Pestalozzi octroie, dans la limite des moyens disponibles, des aides financières lorsque, en dépit de bourses cantonales et communales maximales, le solde à financer représente une charge excessive pour les parents ou le candidat. Les bourses sont exclusivement octroyées pour une formation initiale et pour un perfectionnement s'inscrivant dans le prolongement de celle-ci ou pour l'acquisition des prérequis scolaires indispensables. La Fondation ne peut pas en principe accorder de soutien financier pour une seconde formation. ➤



Gian Marchet Schicktanz de Bos-cha, boursier

Je fréquente le gymnase de Ftan depuis 2009 et je m'y plais beaucoup, notamment parce que le sport y occupe une place importante. J'achèverai ma scolarité en 2016. Mes souhaits professionnels s'orientent vers l'architecture ou le sport. Je remercie chaleureusement la Fondation Pestalozzi et tous les donateurs de leur généreux soutien.

Nous nous présentons



Marco Ryser de Bonaduz, boursier

En mars 2011, j'ai réussi l'examen d'admission à l'école professionnelle de Trogen où je compte étudier l'économie pour pouvoir embrasser la profession d'expert-comptable.

Aucune bourse n'est versée lorsque, sans motif impérieux, une formation coûteuse est préférée à une possibilité équivalente moins onéreuse, lorsque la formation professionnelle n'est pas reconnue par la Fondation, lorsque le candidat a atteint l'âge de 35 ans ou lorsque sa situation financière n'est pas précaire.

En étroite collaboration avec les services cantonaux chargés de l'orientation professionnelle et des bourses d'études, nos correspondants locaux dans les régions examinent les solutions permettant d'acquérir la formation souhaitée

et dressent des plans de financement tenant compte des possibilités financières des parents et/ou des candidats.

Un Comité du Conseil de Fondation examine chaque demande. C'est lui qui fixe le montant de la bourse ou du prêt ou rejette la demande. On ne peut pas faire valoir un droit à une bourse ou à un prêt.

La religion, le sexe et l'origine (les étrangers ou les étrangères doivent posséder un permis C) ne jouent aucun rôle dans l'octroi d'une bourse ou d'un prêt. La volonté et la situation financière des requérants constituent les critères déterminants.

Les jeunes qui demandent une aide financière à la Fondation doivent remplir les conditions d'accès à la formation désirée. Selon le souhait des fondateurs, Monsieur et Madame H. C. Honegger, Suisses résidant à l'étranger, il faut accompagner les boursiers et les boursières jusqu'à la fin de leur formation (art. 1 des statuts).

Les demandes de renouvellement qu'ils doivent présenter chaque année permettent d'adapter le montant

des bourses ou des prêts à leurs besoins actuels et aux possibilités financières de la Fondation. Une information mutuelle ainsi que des contacts étroits avec les services cantonaux

chargés des bourses d'études et avec d'autres institutions garantissent une utilisation efficace des ressources financières. Cela permet aussi d'éviter que trop de ressources soient attribuées à un cas. ➤

«Je soutiens la Fondation Pestalozzi, car elle peut aider de façon rapide et individuelle, même dans les situations de détresse familiale ou personnelle.»

Sylvia Staub, membre du Conseil de Fondation

Nous nous présentons

L'avenir

La demande de bourses et de prêts aux fins d'une formation augmente d'autant plus que les pouvoirs publics octroient des aides financières de manière restrictive. Les formations sont de plus en plus longues et chères.

Souvent, celui qui veut rester à jour dans un monde du travail en constante mutation doit, à l'issue de sa formation initiale, entreprendre une formation complémentaire ou une spécialisation. Si celle-ci s'inscrit

dans le prolongement direct de la formation initiale, la Fondation Pestalozzi peut continuer à apporter son soutien. En revanche, elle ne pourra plus le faire en principe si la seconde formation n'a pas de rapport avec la première, son concept consistant à concentrer les ressources financières sur le même objectif.

Pour poursuivre son travail, la Fondation Pestalozzi a besoin du soutien financier de tiers. Les dons de personnes privées ou d'entreprises, mais aussi les legs, doivent continuer à aider les jeunes des contrées reculées de Suisse à bénéficier des mêmes chances que

ceux qui sont géographiquement moins éloignés des centres de formation.

Le Conseil de Fondation a étudié l'introduction de dispositions complémentaires dans le cadre du projet pilote de la Fondation concernant

«La Fondation Pestalozzi peut identifier les besoins réels de formation et le potentiel des jeunes issus de contrées reculées et favoriser l'égalité des chances par un soutien efficace.»

Philipp Gressly, membre du Conseil de Fondation

la promotion d'une formation précoce, ainsi que la nécessité de modifier en conséquence le but de la Fondation. Il a consulté également les organes de surveillance compétents en la matière. Des informations détaillées à ce sujet seront données dans le prochain rapport d'exercice.



Louis-Joseph Mayoraz d'Hérémente, boursier

La Fondation Pestalozzi permet aux jeunes issus des régions de montagne d'oublier les soucis financiers pour se concentrer sur leurs études, même si le domicile de leurs parents est très éloigné d'une ville.

Répartition des boursiers

	Boursiers 2010			Total depuis le 30.4.1961		
	m	f	Total	m	f	Total
Argovie	0	0	0	2	1	3
Appenzell Rhodes-Extérieures	0	1	1	7	5	12
Appenzell Rhodes-Intérieures	1	0	1	11	13	24
Bâle-Campagne	0	0	0	0	1	1
Berne	8	7	15	117	166	283
Fribourg	4	1	5	88	86	174
Glaris	0	2	2	12	22	34
Grisons	37	47	84	720	609	1329
Jura	5	5	10	85	61	146
Lucerne	12	13	25	122	205	327
Neuchâtel	2	4	6	13	14	27
Nidwald	0	11	11	39	79	118
Obwald	1	1	2	71	50	121
Soleure	0	0	0	9	10	19
Schwytz	1	0	1	96	58	154
Saint-Gall	4	2	6	72	47	119
Tessin	28	37	65	329	331	660
Thurgovie	0	0	0	16	18	34
Uri	2	8	10	307	251	558
Vaud	0	1	1	8	12	20
Valais	80	91	171	702	769	1471
Zoug	0	0	0	7	0	7
Zurich	2	0	2	4	2	6
Total	187	231	418	2837	2810	5647

Les statistiques tiennent compte des demandes en double (demandes initiales et demandes de renouvellement la même année), des bénéficiaires de prêts et de prêts spéciaux, ainsi que des demandes de conversion de prêts spéciaux.

Formations suivies Boursiers 2010

		m	f	Total
Ecoles	Formations de base étendues	6	11	17
	Maturité et maturité commerciale	28	23	51
	Total	34	34	68
Total général depuis 1961		618	648	1266
Apprentissages Maturité professionnelle	Bâtiment	4	0	4
	Commerce et transports	2	2	4
	Industrie	2	0	2
	Arts appliqués	0	0	0
	Agriculture et sylviculture	1	0	1
	Professions médicales et paramédicales	2	10	12
	Autres métiers	3	9	12
	Maturité professionnelle	1	3	4
Total	15	24	39	
Total général depuis 1961		610	531	1141
Ecoles supérieures Hautes écoles spécialisées	Autres écoles professionnelles à plein temps	14	12	26
	Ecoles de commerce, de culture générale / degré diplôme	7	14	21
	Ecoles supérieures techniques	21	3	24
	Etablissements pédagogiques	1	11	12
	Ecoles d'arts appliqués	9	11	20
	Autres métiers artistiques	10	3	13
	Professions médicales et paramédicales	2	27	29
	Professions sociales	1	9	10
	Formation professionnelle complémentaire	1	0	1
	Total	66	90	156
Total général depuis 1961		802	1070	1872
Universités Ecoles polytechniques fédérales	Architecture, ingénierie	11	4	15
	Mathématiques, sciences	12	8	20
	Médecine	8	14	22
	Lettres	15	38	53
	Droit	4	8	12
	Enseignement secondaire et supérieur	0	1	1
	Sciences économiques et sociales	18	8	26
	Sciences du sport	4	2	6
	Théologie	0	0	0
	Autres sciences et MBA	0	0	0
	Total	72	83	155
	Total général depuis 1961		807	561
Total général	187	231	418	
Total général depuis 1961		2837	2810	5647

Dons de 1000 CHF et plus

Particuliers

Hans Heinrich Auer, Cologne	2941
Gottfried Büchi, Bubikon	1000
Paul Frick, Zurich	1000
Francis Hodgskin, Zurich	2000
Konrad Hummler, Saint-Gall	1500
Martin et Marianne Kopp, Meyriez	7000
Herbert et Cécile Mühle	1000
Nanni Reinhart, Winterthour	5000
Rolf Schläpfer, Zurich	1000
V. Sp., St. G.	2000
Bruno et Claudia Valsangiacomo, Zumikon	10000
Christian Weber, Coire	1500
Heini Wiki, Zumikon	1000
P. W., L.	1000

Donateurs anonymes 327500

A la mémoire de:

Alfred Hummler, Saint-Gall 2200

Entreprises et associations

Camion Transport AG Wil CT, Wil	1000
Grand Hotel Villa Castagnola, Lugano	10000
Huwa Finanz- und Beteiligungs AG, Appenzell	5000
Knauf AG, Reinach	3000
Fédération des coopératives Migros	1000
Novartis International AG	2000
Fondo Paritetico Precicast S.A., Novazzano	2000
Rheinburg-Klinik, Walzenhausen	1000
SK Genossenschaft in Liq., Küsnacht	69500
Mobilière Suisse Société Coopérative, Berne	1000
Collaborateurs de Wegelin & Co.	
Banquiers Privés, Saint-Gall	7630
zCapital AG, Zoug	22000

Donateurs anonymes 2000

Fondations

Ernst & Theodor Bodmer Stiftung, Zurich	5000
Veronika und Hugo Bohny Stiftung	2000
COFRA Foundation, Zoug	5000
E. S., V.	5000
Stiftung N. u. G. V., L.	1000
Elisabeth Nothmann Stiftung, Zurich	8000
Prof. Otto Beisheim-Stiftung, Baar	10000
Pro Montagna-Stiftung, Glaris	5000
G+B Schwyzer Stiftung, Zurich	100000
Stiftung Egger-Looser, Zurich	70000
Stiftung der Ehegatten Rina und Heinrich Gysel, Pfeffingen	100000
Stiftung «Dr. Valentin Malamoud», Coire	5000
Zupo Stiftung, Herrliberg	10000

Donateurs anonymes 1000

Héritages et legs

Jürg Brigel, Féchy	4176
Elisabeth Kreis-Furrer	5000
L. H.-F., R.-E.	13536
Gret Römer-Hofmann	5000

Cantons et communes

Appenzell Rhodes-Extérieures	7200
Appenzell Rhodes-Intérieures	1000
Grisons	10000
Küsnacht	2000
Lucerne	42000
Uri	6000
Valais	25000
Zoug	2000

Nous tenons à souligner plus particulièrement les dons faits à la Fondation Pestalozzi à l'occasion de la fête d'anniversaire de Hans C. Bodmer, dont le montant total s'élève à plus de 32 000 CHF.



Fondation Pestalozzi
reconnue d'utilité publique par le ZEWo

Legs de Marguerite Mislin-Peter

Texte de Niklaus Baumann, Marly

En tant que curateur, je me suis occupé de ma tante, Madame Marguerite Mislin-Peter, pendant les cinq dernières années de sa vie, au cours desquelles nous sommes devenus très proches. Elle est décédée le 1^{er} novembre 2005 à l'âge de 98 ans. J'aimerais relater brièvement ici sa biographie et l'histoire de son legs.

Aînée de deux sœurs, Marguerite est née le 26 mars 1907 dans des conditions modestes. Après avoir achevé brillamment son apprentissage de commerce, elle s'est établie à Paris, sa ville préférée,

à l'âge de 25 ans. De retour à Zurich en Suisse, elle a travaillé dans différentes études d'avocats, où elle a acquis une excellente compé-

tence sociale (comme son testament en témoigne). Elle conseillait aux couples en passe de divorce de chercher la réconciliation en tenant compte des enfants concernés et des conséquences financières. Souvent, Marguerite venait en aide aux personnes en situation de détresse. Son mari, Anton Mislin, un artiste peintre, est décédé en 1993. Le couple, qui n'a pas eu d'enfant, habitait Dornach (Schlossweg 6).

Bien avant son décès, Marguerite a spécifié par testament que sa fortune devait être versée à une fondation œuvrant en faveur de la formation des jeunes.

Début 1999, elle a demandé sa mise sous curatelle, car elle voyait ses facultés mentales diminuer. Peu après, j'ai découvert que le curateur

s'était attribué l'intégralité du legs et qu'il allait introduire une procédure visant à priver ma tante de ses droits civils! Heureusement, il a été possible d'annuler toutes les dispositions qu'il avait prises. En tant que «nouveau curateur» de Marguerite, j'ai réussi notamment à lui faire rétablir, par petites étapes, le contenu initial de son testament.

Après son décès, je me suis demandé à quelle institution remettre le legs. La recherche n'a pas été très difficile puisque le but de la Fondation Pestalozzi correspond au souhait

émis par ma tante. Sa maison et son terrain ont été vendus en 2009 et le montant de la réalisation, soit plus d'un million de francs, a été versé à la Fondation.

Monsieur Peter Weibel, le président de celle-ci, m'a apporté un soutien efficace dans mes démarches et Barbara Schürmann, la gérante, m'a fourni des informations précieuses.

J'espère que le legs de Madame Marguerite Mislin-Peter aidera des jeunes à réaliser leurs objectifs professionnels et personnels. Je leur souhaite bonne chance!

Marguerite savait parfaitement qu'une bonne santé fait partie des rares choses qui ne s'achètent pas et elle y ajoutait «l'amour véritable d'autrui.»

Bourses

Etabli à 1,2 million de CHF, le montant versé au titre de bourses en 2010 est légèrement supérieur à celui de 2009. Au total, ce sont 418 boursiers qui en ont bénéficié, contre 369 l'année précédente.

Exercice

Les revenus ont diminué de 50%, passant de 2.3 millions de CHF à 1.1 million de CHF.

En outre, l'exercice s'est clôturé sur un résultat financier négatif, qu'il a été possible de compenser en majeure partie par un prélèvement de 300 000 CHF sur les réserves de fluctuation de cours. Le déficit global de l'exercice s'élève à 300 000 CHF. Fort heureusement, les parrainages et les dons (1 million de CHF) sont à nouveau bien supérieurs à la moyenne de 300 000 CHF des années précédentes. Ces revenus et d'autres rentrées plus modestes ont totalisé 1.1 million de CHF, couvrant pratiquement le montant de 1.2 million de CHF octroyé sous forme de bourses.

Performance des placements

La crise de confiance dans l'euro ainsi que les inquiétudes passagères liées à la conjoncture et à la déflation ont pesé sur les marchés des actions en 2010. Comme en 2009, ce sont les secteurs cycliques et les régions en développement, avec les marchés émergents en tête, qui ont

affiché une performance supérieure à la moyenne, la dernière place étant en revanche occupée par les valeurs financières et les marchés boursiers des pays périphériques de la zone euro, comme la Grèce, lesquels sont pénalisés par l'endettement gouvernemental. En début d'année, la crise européenne de l'endettement des Etats s'est aggravée. L'euro, qui a chuté à 1.28 par rapport au

«Etabli à 1,2 million de CHF, le montant versé au titre de bourses en 2010 est légèrement supérieur à celui de 2009.»

franc suisse, s'est retrouvé à son plus bas depuis son introduction. Le dollar américain s'est lui aussi affaibli par rapport à plusieurs monnaies, passant notamment en dessous de la parité d'un dollar pour un franc suisse.

Cette évolution négative des monnaies mais aussi la surpondération des actions composant le SMI et la forte proportion de liquidités ont induit une performance légèrement négative en 2010.



Gian Marchet Schicktanz de Bos-cha, boursier

Je suis heureux de pouvoir assouvir ma passion pour le sport au gymnase de Ftan et de me perfectionner.

Bilan 2010

au 31 décembre

Actifs	2010 CHF	2009 CHF
Caisse / compte postal	374 653	176 792
Comptes bancaires	2 598 556	2 071 033
Titres ¹	8 424 597	9 894 283
Impôt anticipé	33 811	0
Actifs transitoires	4 349	0
Fonds de roulement	11 435 966	12 142 108
Prêts spéciaux sans intérêts	225 900	258 850
Prêts sans intérêts	258 000	243 200
Capital immobilisé	483 900	502 050
Total de l'actif	11 919 866	12 644 158
Passifs		
Paiements anticipés du cercle des mécènes	28 000	39 000
Passifs transitoires	3 150	81 193
Fonds de tiers à court terme	31 150	120 193
Réserves pour bourses à renouveler ²	2 765 700	2 734 000
Réserves pour prêts spéciaux à renouveler ²	25 300	80 000
Réserves pour prêts à renouveler ²	74 000	51 000
Réserves pour charges diverses	15 000	15 000
Fonds de tiers à long terme	2 880 000	2 880 000
Capital de la Fondation Pestalozzi	100 000	100 000
Capital libre de la Fondation	3 848 097	4 132 721
Réserves pour fluctuation du cours des titres ¹	3 100 000	3 400 000
Réserves pour les projets du jubilé en 2011	200 000	200 000
Fonds C. R. Bruppacher ³	783 594	832 461
Fonds Cornelia Bezzola ³	977 026	978 783
Capital de l'organisation	9 008 716	9 643 965
Total du passif	11 919 866	12 644 158

Tous les chiffres indiqués étant arrondis, il peut y avoir des différences minimales entre les montants totaux.
Renvois: cf. remarques dans l'annexe, à la page 46

Compte d'exploitation 2010

du 1^{er} janvier au 31 décembre

	2010 CHF	2009 CHF
Parrainages et dons	968 377	662 186
Héritages et legs	27 713	1 440 076
Contributions de cantons et de communes	97 050	74 224
Remboursements effectués par des cantons	864	72 336
Contributions aux frais de gestion / recettes div.	9 000	13 836
Recettes	1 103 004	2 262 658
Bourses	-1 195 913	-1 146 250
Réserves pour les projets du jubilé en 2011	0	-200 000
Frais de gestion ⁴	-316 800	-370 568
- dont frais de personnel	193 174	197 654
- dont collecte de fonds ⁵	38 596	32 001
Frais administratifs	-316 800	-370 568
Résultat de l'exercice avant résultat financier, provisions et réserves	-409 709	545 840
Prod. financiers et rendements des titres	187 896	217 383
Frais bancaires et gestion des titres	-89 848	-85 046
Bénéfices sur titres	-323 587	623 290
Résultat financier	-225 539	755 627
Résultat de l'exercice avant provisions et réserves	- 635 248	1 301 467
Constitution de réserves pour bourses à renouveler	-31 700	7 200
Const. de réserves pour prêts spéc. à renouveler	54 700	3 800
Constitution de réserves pour prêts à renouveler	-23 000	-11 000
Constitution / dissolution de réserves	0	0
Constitution / dissolution de réserves pour fluctuation du cours des titres	300 000	-1 300 000
Résultat de l'exercice	- 335 248	1 467

Tableau de financement 2010

	2010 CHF	2009 CHF
Flux d'exploitation		
Résultat de l'exercice avant réserves	- 635 248	1 301 467
Constitution / dissolution de réserves pour charges diverses	0	200 000
Résultat des placements financiers	323 587	-623 290
Créance de l'impôt anticipé - solde initial	0	24 582
Créance de l'impôt anticipé - solde final	33 811	0
Augmentation (-) / diminution (+) de la créance de l'impôt anticipé	-33 811	24 582
Actifs transitoires - solde initial	0	13 283
Actifs transitoires - solde final	4 349	0
Augmentation (-) / diminution (+) des actifs transitoires	-4 349	13 283
Fonds de tiers à court terme - solde initial	120 193	59 898
Fonds de tiers à court terme - solde final	31 150	120 193
Augmentation (+) / diminution (-) des fonds de tiers à court terme	-89 043	60 295
Total flux d'exploitation	-438 864	976 336
Flux d'investissement		
Augmentation (-) / diminution (+) titres ¹	1 146 099	59 900
Prêts spéciaux / prêts - solde initial	502 050	437 900
Prêts spéciaux / prêts - solde final	483 900	502 050
Augmentation (-) / diminution (+) des prêts spéciaux / prêts	18 150	-64 150
Total du flux d'investissement	1 164 249	-4 250
Total flux de financement	0	0
Diminution (-) / augmentation (+) des liquidités et équivalents de liquidités, nette	725 385	972 087
Liquidités et équival. de liquidités (caisse, compte postal, comptes bancaires) - solde initial	2 247 825	1 275 738
Liquidités et équival. de liquidités (caisse, compte postal, comptes bancaires) - solde final	2 973 210	2 247 825
Variation du solde de liquidités (caisse, compte postal, comptes bancaires)	725 385	972 087

Tous les chiffres indiqués étant arrondis, il peut y avoir des différences minimales entre les montants totaux.
Renvois: cf. remarques dans l'annexe, à la page 46

Tableau de variation du capital 2010

	Solde initial CHF	Produits CHF	Réserves CHF	Transferts fonds internes CHF	Gestion externe CHF	Solde final CHF
Ressources provenant des fonds propres						
Capital versé	100 000	0	0	0	0	100 000
Capital libre de la Fondation	4 132 721	851 289	0	60 000	-1 195 913	3 848 096
Réserves pour fluctuation du cours des titres	3 400 000	0	-300 000	0	0	3 100 000
Réserves pour les projets du jubilé en 2011	200 000	0	0	0	0	200 000
Fonds C. R. Bruppacher	832 461	11 133	0	-60 000	0	783 594
Fonds Cornelia Bezzola	978 783	-1 757	0	0	0	977 026
Capital de l'organisation	9 643 965	860 665	- 300 000	0	-1 195 913	9 008 716
Total du capital de l'organisation	9 643 965	860 665	- 300 000	0	-1 195 913	9 008 716

Information complémentaire selon la Swiss GAAP RPC 21, chiffre 37	Solde initial CH	Constitution CHF	Dissolution CHF	Solde final CHF
Variation des réserves (capitaux externes)				
Réserves pour bourses à renouveler	2 734 000	31 700	0	2 765 700
Réserves pour prêts spéciaux à renouveler	80 000	0	-54 700	25 300
Réserves pour prêts à renouveler	51 000	23 000	0	74 000
Diverses réserves	15 000	0	0	15 000
Réserves	2 880 000	54 700	-54 700	2 880 000

Tous les chiffres indiqués étant arrondis, il peut y avoir des différences minimales entre les montants totaux.

Annexe aux comptes annuels 2010

Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes est effectuée conformément à la Swiss GAAP RPC 21 (à la valeur de marché). C'est compte tenu de la taille de l'organisation que sont appliquées les normes RPC fondamentales ou RPC 21.

Taux de change

1 USD = 0.9320 CHF / 1 EUR = 1.2500 CHF / 1 GBP = 1.4600 CHF

Explications

1. Titres

Les titres sont évalués à la valeur de marché et les gains / pertes réalisés / non réalisés sur les titres sont affectés au compte de résultat. Les réserves pour fluctuation du cours des titres ont été réduites de 300 000 CHF.

Sont affectés aux réserves pour fluctuation du cours des titres de plus de 3 100 000 CHF:

- le fonds de C. R. Bruppacher: CHF 466 102
- le fonds de Cornelia Bezzola: CHF 428 849

La politique générale de placement tient compte des directives de placement spécifiques de ces fonds.

Les titres étant gérés activement et n'étant pas conservés jusqu'à la dernière échéance éventuelle, la position a été transférée de l'actif immobilisé dans l'actif circulant.

2. Réserves pour formation ultérieure (bourses, prêts spéciaux et prêts)

Les réserves sont recalculées chaque année sur la base du nombre actuel de bénéficiaires de bourses et de prêts.

Aucune réserve supplémentaire n'a été constituée en 2010.

3. Fonds C. R. Bruppacher et fonds Cornelia Bezzola

Il est possible de disposer librement des fonds C. R. Bruppacher et Cornelia Bezzola dans le cadre du but de la Fondation et sur décision du Comité. La répartition proportionnelle des résultats peut justifier des transferts entre ces fonds.

4. Frais de gestion

Les membres du Conseil de Fondation et du Comité exercent leurs fonctions à titre bénévole et leurs frais ne sont pas remboursés.

Vous trouverez ci-après les plus importants volumes de prestations fournies gracieusement. Il s'agit d'estimations, car les heures travaillées ne sont généralement pas consignées.

Membres du Conseil de Fondation:	686 heures
Cercle des correspondants locaux:	1019 heures
PricewaterhouseCoopers SA, Saint-Gall (organe de révision):	71 heures
Wegelin & Co. Banquiers Privés (tenue de la comptabilité):	95 heures

5. Collecte de fonds

Les frais de réalisation et d'expédition du rapport annuel ainsi que des circulaires à l'attention des donateurs sont compris dans la collecte de fonds.

6. Evaluation des risques

Le Conseil de Fondation surveille le respect de la politique de placement et vérifie périodiquement si elle est appropriée. Le cas échéant, il détermine les mesures à prendre en vue de réduire les risques.



Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
au Conseil de Fondation de la
Fondation Pestalozzi pour favoriser la formation
professionnelle de la jeunesse montagnarde suisse
Zurich

PricewaterhouseCoopers SA
Neumarkt 4 / Kornhausstrasse 26
Postfach
9001 St. Gallen
Téléphone +41 58 792 72 00
Fax +41 58 792 72 10
www.pwc.ch

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de Pestalozzi-Stiftung für die Förderung der Ausbildung Jugendlicher aus schweizerischen Berggegenden pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Des collaborateurs de notre société ont fourni des prestations de services dans le domaine du conseil économique. Ils n'ont toutefois pas participé au contrôle restreint.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme d'audit suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des procédures de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les dispositions de Swiss GAAP RPC 21. En outre, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation et nous confirmons que les dispositions de la fondation ZEWO soumises à notre vérification sont respectées.

PricewaterhouseCoopers SA

Beat Rütsche
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Patrick Hagen
Expert-réviseur

Saint-Gall, 31 mai 2011

Correspondants locaux

Situation en mai 2011

Appenzell Rhodes-Extérieures	Martin Frischknecht Regierungsgebäude 9102 Herisau 071 353 67 34	Grisons	Val Poschiavo: Sergio Crameri-Formolli San Pietro 7742 Poschiavo 081 844 14 44	Schwyz	Muotathal: Xaver Rickenbacher Schulhaus Stumpfenmatte 6436 Muotathal G. 041 830 14 24 / P. 041 830 20 66	Loèche-Ville: Herbert Marty Leukerstrasse 3 3953 Leuk-Stadt 027 473 15 07
Appenzell Rhodes-Intérieures	Patrik Lenzi-Sprecher Hauptgasse 51 9050 Appenzell 071 788 93 71		Rheinwald: Johann Menn In den Steinen 14 7435 Splügen 081 664 15 44		Rigi: Karl Betschart Ballyweg 3a 6440 Brunnen 041 820 39 60	Lötschental: Ruth Rieder-Jaggi Kirchweg 7 3918 Wiler 079 750 45 23
Berne	Jakob Farner Case postale 1159 3401 Burgdorf 034 422 22 64		Vallée du Safien: Markus Melcher 7107 Safien Platz 081 647 12 16		Ybrig: Edgar Holdener Sonnematt 18 8842 Unteriberg 055 414 10 03	Martigny: Marc-André Délitroz Centre Médico-social rue d'Octodure 10B 1920 Martigny 027 721 26 80
	Jura bernois: Silvie Waliczek Service Social Centre Orval 2732 Reconvilier 032 481 52 78		Schams: Beat Nauli 7432 Zillis 081 661 10 34			Nendaz: Roxane Devènes-Fournier Centre Médico-social du Vallon de la Printse 1996 Basse-Nendaz 027 289 57 00
Fribourg	Gruyère: Pierre Delacombaz Route des Vanils 52 1669 Neirivue 026 928 12 15		Schanfigg: Martin Butzerin Sandhubel B 7050 Arosa 081 377 17 20	Thurgovie	Josef Wolf Haushaldenstrasse 2a 8374 Dussnang 071 977 11 15	Rarogne oriental: Werner Imhof Unterdorf 1 3993 Grengiols 027 927 22 51
	Singine: Anton Pürro Birchacherstrasse 36 3184 Wünnewil 026 496 25 07	Jura	Surselva: Linus Maissen Via Cuoz-sut 5 7180 Disentis/Mustér 081 947 50 30		Uri	Mitte Ursern: Ines Arnold Bildungs- und Kulturdirektion Klausenstrasse 4 6460 Altdorf 041 875 20 55
Glaris	Paul Aebli Rufistrasse 18 8762 Schwanden 055 644 27 89					Saxon: Christine Clavien Centre Médico-social rue des Lantses 7 1907 Saxon 027 744 60 61
Grisons	Val Bregaglia: Ugo Maurizio 7605 Stampa 081 822 16 25	Lucerne	Entlebuch: Tony Weibel Feldmatte 3 6170 Schüpfheim G. 041 482 02 80 / P. 041 484 11 57		Nord: Kari Müller Betschartmatte 37 6460 Altdorf 041 870 89 09	Sierre: Carole Cucinotta-Pellissier Centre Médico-social Hôtel de Ville 3960 Sierre 027 452 07 19
	Domleschg: Willy Nicca Domleschgerstrasse 45 7415 Pratval 081 655 16 40	Neuchâtel			Vaud	Sion: Roland Favre Centre Médico-social case postale 1274 1951 Sion 027 324 14 21
	Engadine: Roman Bezzola Chesa dal Munt 7523 Madulain 081 850 11 61	Nidwald	Jérôme Erard Office social de l'ANIM avenue Léopold-Robert, 19 2300 La Chaux-de-Fonds 032 344 46 26		Jura vaudois: Vacant	St-Maurice: Nadia Merotto Service social du district de St-Maurice case postale 118 1890 St-Maurice 024 486 21 23
	Val Mesocco/Calanca: Daniele Raveglia Orientamento professionale Centro Regionale dei Servizi 6535 Roveredo 091 820 36 90	Obwald	Adalgott Berther Allmendstrasse 12 6383 Dallenwil 041 628 18 35			Autres parties du Haut-Valais: Christine Werlen Lutz Wichjeweg 10 3920 Zermatt 079 367 80 93
	Val Müstair: Claudio Gustin 7536 Sta. Maria Val Müstair 081 858 53 05	Saint-Gall	Gerhard Britschgi Berufs- und Weiterbildungsberatung Brünigstrasse 178 Case postale 1657 6061 Sarnen 041 666 63 43		Entremont: Cécile Veuthey Centre Médico-social rue de l'Eglise 6 1933 Sembrancher 027 785 25 54	Val d'Anniviers: Chantal Epiney Chalet Perce-neige 3961 Grimentz 027 475 25 88
	Oberhalbstein/Albula: Daniele Raveglia Berufsberatung Thusis Obere Stallstrasse 34 7430 Thusis 081 651 18 62		Toggenburg: Leo Liesch Soziale Fachstellen Toggenburg 9630 Wattwil 071 987 54 43		Goms: Thomas Lobmaier untere Dorfstrasse 5 3989 Graftschaf 027 973 21 78	Val d'Hérens: Eliane Favre Centre Médico-social Rue principale 4 1982 Euseigne 027 281 12 91
	Prättigau: Lorenz Foffa Bluomenacherweg 37K 7220 Schiers 081 328 19 45		Werdenberg: Evelyne Meister Soziale Dienste Fichtenweg 10 9470 Buchs 058 228 65 65		Goms: Josef Wirthner Birchiweg 11 3984 Fiesch 027 971 18 15	

Remerciements

Nous remercions chaleureusement tous ceux et toutes celles qui nous ont soutenus et continuent à nous soutenir, en œuvrant dans l'esprit de notre Fondation, à savoir:

- tous les donateurs qui, par leurs contributions, nous fournissent non seulement les moyens matériels mais aussi le soutien idéologique nécessaires à la poursuite de nos activités;
- nos correspondants locaux implantés dans les régions, qui nous aident à déterminer où et dans quelle mesure notre aide est requise;
- les services cantonaux chargés des bourses, pour leur collaboration fructueuse;
- les organismes de prévoyance, les services sociaux, les fondations et autres institutions, pour leur collaboration et leur soutien;
- les représentants des autorités qui s'engagent à assurer aux jeunes issus des régions de montagne l'égalité des chances en matière de formation;
- notre secrétariat, pour sa diligence et son efficacité.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance particulière aux organisations qui nous apportent une aide sur les plans organisationnel et opérationnel.



Schürmann+Partners



Conseil de Fondation

Situation en mai 2011

Président

• Peter F. Weibel	8032 Zurich	élu(e) depuis 1995
-------------------	-------------	-----------------------

Vice-président

• Peter R. Bruppacher, conseiller d'entreprise	8032 Zurich	1982
--	-------------	------

Membres

Hans C. Bodmer, banquier	8803 Rüschlikon	1997
Jacqueline Burckhardt	8001 Zurich	2003
Christine Davatz, avocate et notaire, vice-directrice de l'Union suisse des arts et métiers	3001 Berne	2004
Albert Gnägi, avocat	8032 Zurich	2005
Philipp Gressly, avocat et notaire	4500 Soleure	2004
• Fritz Gutbrodt, Managing Director Swiss Re	8044 Zurich	2003
Felix Gutzwiller, directeur de l'Institut de médecine sociale et préventive, Université de Zurich, conseiller aux Etats	8006 Zurich	2003
Nils Hagander, associé a-connect	8008 Zurich	1997
• Trix Heberlein, ancienne conseillère aux Etats	8126 Zumikon	1992
• Rolf Kaufmann, associé de Wegelin & Co. Banquiers Privés	8001 Zurich	2011
Helen Leumann, conseillère aux Etats	6045 Meggen	1997
Carolina Müller-Möhl, politologue et investisseuse	8001 Zurich	2007
Peter Nobel, avocat	8032 Zurich	1995
Nicolas Oltramare	8008 Zurich	2011
Massimo Pedrazzini, avocat	6900 Lugano	2005
Franziska Peterhans, secrétaire centrale de l'Association faitière des enseignantes et enseignants suisses	8057 Zurich	2008
Marisa Roesle	8044 Zurich	2010
• Elsbeth Schmassmann-Spindler, ancienne responsable du Service des bourses à la Direktion de l'économie du canton de Zurich	8305 Dietlikon	1996
• Barbara Schürmann, ancienne gérante de la Fondation Pestalozzi, membre du Conseil de la Fondation Egger-Looser	8802 Kilchberg	2011
Walter Stählin, membre du gouvernement du canton de Schwytz	6431 Schwytz	2005
Hans-Rudolf Staiger, avocat	8027 Zurich	2005
Alois Vinzens, CEO de la Banque cantonale des Grisons	7000 Coire	2010
Kaspar E. A. Wenger, CEO Holcim (Suisse) SA	8050 Zurich	2001

- membres du Comité

Les élections de renouvellement général pour quatre ans auront lieu en 2013.

Photos: Eva Kurz, Zurich
Conception: Tito Lorenzi, Zurich
Adaptation française: Credit Suisse Language Services
Impression: Swissprinters Zurich SA, Schlieren